



**DOCUMENT D'ORIENTATION  
PLAN DIRECTEUR DE QUARTIER  
RAPPORT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE  
DU JEUDI 11 JUIN 2009**

**Rédigé par  
Jonathan Couturier  
Stagiaire en consultations publiques  
Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery**

**JUIN 2009**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
<b>1. ÉCONOMIE ET HABITAT .....</b>	<b>4</b>
a) Favoriser la mixité de la population .....	4
b) Dynamiser les zones commerciales.....	4
c) Favoriser la création d'emplois.....	4
d) Desservir les zones résidentielles en commerces et en services de proximité .	4
<b>2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN.....</b>	<b>5</b>
a) Poursuivre le développement du quartier et intégrer le paysage naturel à son aménagement.....	5
b) Encourager l'aménagement des espaces extérieurs par l'ajout de verdure, de mobilier urbain, etc. ....	5
<b>3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS .....</b>	<b>5</b>
a) Atténuer l'impact du train, de la gare de triage, de la circulation automobile et de la lumière intense.....	5
b) Préserver et améliorer la qualité du paysage naturel du quartier .....	6
c) Poursuivre l'effort des citoyens pour le recyclage et le compostage .....	6
<b>4. GESTION DES DÉPLACEMENTS.....</b>	<b>7</b>
a) Rendre la Plage-Jacques-Cartier plus accessible .....	7
b) Permettre aux citoyens d'utiliser un moyen de transport autre que l'automobile .....	7
c) Rendre le transport en commun plus convivial.....	7
d) Gérer le stationnement sur rue .....	7
<b>5. CULTURE, LOISIR ET VIE DE QUARTIER.....</b>	<b>8</b>
a) Donner aux citoyens un lieu de rencontre pour tenir des activités ou pour loger des organismes communautaires.....	8
b) Adapter l'offre de loisir aux différentes clientèles.....	8
c) Développer des activités culturelles dans le quartier .....	8
d) Intégrer les personnes immigrantes.....	8
<b>ANNEXE .....</b>	<b>9</b>

## INTRODUCTION

Le plan de quartier est un instrument de planification et de gestion de l'évolution d'un quartier qui permet d'approfondir les orientations de la Ville en matière d'aménagement. Cette évolution peut être d'ordre physique, social, économique ou environnemental. Le plan de quartier permet aussi d'orienter les décisions de l'administration municipale en fonction des intérêts du milieu.

Les principales étapes qui conduisent à l'élaboration du plan directeur du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, dont le cadre général est établi en partie selon le Guide d'élaboration d'un plan directeur de quartier de la ville de Québec<sup>1</sup> sont :

- 1. La présentation de la démarche : consiste à présenter la méthodologie qui sera utilisée lors du processus d'élaboration du plan directeur de quartier;**
- 2. Le portrait actuel du quartier et les enjeux : permettent de dresser un portrait du quartier dans le but d'en dégager les potentiels mais aussi les problématiques; les orientations et les objectifs qui consistent à produire un document d'orientation précisant la vision et les enjeux, de même que les orientations et les objectifs que le conseil de quartier et les citoyens du quartier entendent poursuivre pour améliorer leur qualité de vie;**
- 3. Le plan d'action : représente la concrétisation du plan directeur, en ce sens qu'il indique la liste des projets ou des interventions concrètes qui permettent de traduire sur le terrain les orientations et les objectifs du plan directeur;**
- 4. La diffusion, la mise en œuvre et le suivi : consistent à diffuser le plan directeur de quartier auprès des services municipaux concernés, notamment sous la forme de fiches de projet des interventions prioritaires.**

Lors de la consultation du 11 juin 2009, M<sup>me</sup> Christiane Auclair, urbaniste à l'Arrondissement, a présenté le document *Orientations et objectifs* du Plan directeur de quartier. Un avis public a été distribué de porte en porte dans tout le quartier et 43 citoyens et citoyennes ont répondu à l'appel. Ce rapport résume donc l'ensemble des commentaires et des propositions faites lors de la soirée de consultation. Vous trouverez les tableaux des orientations et des objectifs d'aménagement qui ont été utilisés en annexe.

Un document de consultation a été distribué afin de permettre à un plus grand nombre de résidants et de résidentes de s'exprimer. À la suite de la consultation, deux commentaires ont été transmis par courriel à l'Arrondissement.

---

<sup>1</sup> Plan directeur de quartier, Guide d'élaboration, Ville de Québec, Division de l'Aménagement du territoire, Centre de développement économique et urbain (CDÉU), novembre 2001, 37 pages + annexes et cartes.

## 1. ÉCONOMIE ET HABITAT

### A) FAVORISER LA MIXITÉ DE LA POPULATION

- La majorité des citoyens affirme être en accord pour diversifier les types de logements offerts à population afin de répondre aux besoins des familles, des personnes seules ou en légère perte d'autonomie.
- Un citoyen indique que le mot « légère » exclut une catégorie de personnes, c'est-à-dire, celles qui ont une perte d'autonomie plus sévère. Plusieurs citoyens l'appuient en ajoutant qu'il faut viser la mixité sociale sans exclure personne.
- Un citoyen voudrait que le zonage soit utilisé comme instrument afin d'atteindre cette mixité sociale. Contraindre les promoteurs à consacrer un certain pourcentage de leur projet à du logement social est une autre piste de solution mentionnée.
- Finalement, un citoyen mentionne qu'il n'y a pas seulement les logements locatifs qui sont prisés par les jeunes familles, mais aussi les condominiums. Il cite l'exemple de Charlesbourg.

### B) DYNAMISER LES ZONES COMMERCIALES

- Les citoyens reconnaissent que plusieurs zones commerciales sont en décrépitude. Selon eux, l'Arrondissement devrait faire en sorte que certains commerces nettoient leurs cours arrière. Le Centre Beshro ainsi que le Village des Valeurs ont été cités comme exemples.
- Le support à la rénovation sur les grands axes commerciaux a été mentionné comme piste de solution.
- Si l'option de densifier les zones commerciales est envisagée afin de dynamiser l'activité, il ne faut surtout pas oublier de prendre des mesures qui permettront de maintenir la fluidité de la circulation automobile.

### C) FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS

- Cette orientation n'a pas fait l'objet de commentaires.

### D) DESSERVIR LES ZONES RÉSIDENTIELLES EN COMMERCES ET EN SERVICES DE PROXIMITÉ

- La proximité des commerces peut inciter davantage de citoyens à utiliser d'autres modes de transport que l'automobile, à condition qu'il y ait des réseaux pédestres ou cyclables sécuritaires.

## **2. ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN**

### **A) POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER ET INTÉGRER LE PAYSAGE NATUREL À SON AMÉNAGEMENT**

- Pour ce qui est de l'aménagement de la ligne d'Hydro-Québec, plusieurs commentaires ont été soulevés. Premièrement, il a été suggéré d'étudier ce qui s'est fait ailleurs dans le monde. En effet, le quartier ne doit pas être le seul à vivre cette situation. Deuxièmement, il faudrait s'informer si l'enfouissement des lignes électriques est envisageable. Troisièmement, les lieux pourraient accueillir un parc de stationnement pour désengorger le secteur du ministère du Revenu. Aussi, une citoyenne avance l'idée d'y construire une pépinière municipale afin de verdir toute la ville. Plusieurs autres idées ont été apportées : une piste de planche à roulettes pour les jeunes, des pistes cyclables reliant les secteurs Nord et Sud, un jardin communautaire pour la culture maraîchère de Moisson Québec, et finalement, un terrain de pratique de golf.
- Concernant l'aménagement des terrains vacants et des espaces verts, un citoyen mentionne qu'il reste quelques terrains vacants dans le quartier. Lorsqu'on construit sur des espaces verts, il y aurait lieu d'étudier ce qui s'est fait ailleurs. En ce sens, le domaine de l'Érable-Rouge à Cap-Rouge a été mentionné à titre d'exemple.

### **B) ENCOURAGER L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS PAR L'AJOUT DE VERDURE, DE MOBILIER URBAIN, ETC.**

- Plusieurs commentaires de cette section étaient liés au thème « Environnement et espaces verts », endroit où ils ont été consignés.
- L'ajout d'œuvres d'art dans les boisés et les parcs est un exemple de mobilier urbain à retenir. Dans cette optique, il faudrait entamer des discussions avec l'École des métiers d'art de Québec. Cela agrémenterait les lieux tout en appuyant nos artistes.

## **3. ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS**

### **A) ATTÉNUER L'IMPACT DU TRAIN, DE LA GARE DE TRIAGE, DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE ET DE LA LUMIÈRE INTENSE**

- Un résidant de la rue Hertel considère que le bruit provenant de l'autoroute Duplessis est inacceptable. Serait-il possible de construire un mur tout comme celui de l'autoroute Henri-IV entre le chemin des Quatre-Bourgeois et le boulevard du Versant-Nord?
- Une façon de réduire le bruit de la circulation automobile serait d'avoir davantage d'autobus hybrides, ou du moins, plus silencieux.

- Une résidante affirme ne pas être entendue par l'Arrondissement lorsqu'elle signale des lumières de lampadaires en fin de vie ou brisées.

#### **B) PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU PAYSAGE NATUREL DU QUARTIER**

- Concernant le boisé du Campanile, il serait intéressant, à travers diverses activités, de sensibiliser les élèves des écoles environnantes à la conservation des espaces verts. Parmi les idées d'activités on a mentionné faire du reboisement, du nettoyage et même une activité de parrainage étudiants-arbres.
- Il faut protéger les boisés, mais surtout bien les aménager et les mettre en valeur, afin que les citoyens se les approprient. Il est important de faire la différence entre les termes « protéger » et « conserver ».
- Des incidents récents concernant la coupe illégale d'arbres par les promoteurs ont alerté les citoyens. Ceux-ci suggèrent à l'Arrondissement d'obliger les promoteurs qui abattront des arbres d'afficher clairement leur permis. De cette façon, les citoyens seront en mesure de juger si un promoteur effectue des coupes illégales ou non. De plus, l'exemple du comité des arbres du conseil de quartier de Sillery a été mentionné. Un citoyen a affirmé qu'il serait possible de mettre en place un système de compensation pour les promoteurs qui doivent absolument abattre des arbres. Un autre citoyen a renchéri en disant que ce système ne favorise pas la conservation des boisés puisque les promoteurs sont prêts à échanger des arbres contre de l'argent.
- Les arbres en bordure de falaise sont nécessaires afin d'éviter des glissements de terrain. Ceux-ci peuvent éliminer les risques d'accidents.
- L'aménagement et la mise en valeur des boisés et des percées visuelles permettraient d'attirer des visiteurs dans le quartier (levier économique) tout en ayant une utilité environnementale.
- Il ne faut pas attendre que les terrains ou les constructions soient détériorés pour effectuer des changements au zonage.

#### **C) POURSUIVRE L'EFFORT DES CITOYENS POUR LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE**

- Les citoyens veulent que le compostage soit une activité davantage répandue. De plus, le recyclage doit être rendu possible dans les logements locatifs.

## 4. GESTION DES DÉPLACEMENTS

### A) RENDRE LA PLAGE-JACQUES-CARTIER PLUS ACCESSIBLE

- Afin de rendre plus accessible la Plage-Jacques-Cartier, les citoyens ont proposé de mettre en place un système de navette écologique. Il a également été mentionné qu'une telle navette a déjà existé.
- Il pourrait aussi y avoir des espaces de stationnement autour de la rue de Marly, de façon à permettre l'accès à la plage.
- Afin de favoriser l'accès piéton à la plage, l'ajout de trottoirs est nécessaire afin de sécuriser le trajet.
- Un citoyen aimerait que les bicyclettes puissent circuler sur la plage. Cependant, il faudrait imposer des règles afin de favoriser le respect entre les divers usagers. De plus, si cette pratique est permise, il devrait y avoir la possibilité de louer des bicyclettes sur place.

### B) PERMETTRE AUX CITOYENS D'UTILISER UN MOYEN DE TRANSPORT AUTRE QUE L'AUTOMOBILE

- La majorité des citoyens était en accord avec l'augmentation de l'offre de pistes cyclables. Cependant, la sécurité de ces pistes est primordiale. Également, entretenir et déneiger les trottoirs et les passages piétonniers semble être une évidence.
- Prévoir des emplacements pour stationner et verrouiller les bicyclettes et mieux baliser les pistes cyclables.

### C) RENDRE LE TRANSPORT EN COMMUN PLUS CONVIVAL

- Certains citoyens aimeraient qu'il y ait une étude de faisabilité sur l'implantation de supports à bicyclettes sur les autobus du RTC.

### D) GÉRER LE STATIONNEMENT SUR RUE

- Afin de contrer le problème de manque de stationnement aux pourtours du ministère du Revenu, les citoyens veulent que des démarches soient entreprises avec le Ministère afin de trouver des solutions.
- La mise en place de vignettes et l'interdiction de stationner serait une bonne façon de contrer une partie des problèmes.

## 5. CULTURE, LOISIR ET VIE DE QUARTIER

### A) DONNER AUX CITOYENS UN LIEU DE RENCONTRE POUR TENIR DES ACTIVITÉS OU POUR LOGER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

- Unaniment, les citoyens veulent rénover le centre communautaire Saint-Benoît. Il devrait aussi être insonorisé et accessible universellement.
- Il faut envisager la construction d'un nouveau centre communautaire. De plus, il ne faut pas négliger les places de stationnement qui lui seront destinées.
- Un centre pourrait devenir un point de service pour les bibliothèques. L'idée d'un service itinérant (CD, livres et DVD) a été mentionnée.
- Un citoyen a dit être déçu que le bottin de la programmation des loisirs ne soit plus distribué de porte en porte. Les organismes de loisirs ont remarqué une baisse d'inscriptions. Il faudrait trouver une solution pour corriger la situation.
- On doit augmenter le nombre de cafés-terrasses, de lieux de rencontres conviviaux; créer un ou deux axes communautaires (noyaux de services).

### B) ADAPTER L'OFFRE DE LOISIR AUX DIFFÉRENTES CLIENTÈLES

- Certains citoyens ont évoqué le manque de locaux pour les loisirs intérieurs pour les retraités durant le jour. Les locaux sont seulement disponibles le soir, puisqu'ils sont situés dans les écoles. Le commentaire provient des citoyens voulant pratiquer le badminton en journée.
- Une citoyenne mentionne l'importance des compromis entre les citoyens du quartier (aînés, jeunes familles, adolescents, etc.) dans l'animation urbaine, les activités et le choix des lieux destinés à ces activités.

### C) DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE QUARTIER

- Une citoyenne propose d'aménager un kiosque sur la plage du Parc de la Plage-Jacques-Cartier (ex. : kiosque Edwin-Bélanger) afin d'y proposer une programmation musicale.

### D) INTÉGRER LES PERSONNES IMMIGRANTES

- Un citoyen souhaite que l'on modifie le terme « intégrer ». Il est important que les immigrants fassent partie de l'élaboration du plan de quartier.

## ANNEXE

### TABLEAU DES ORIENTATIONS ET DES OBJECTIFS D'AMÉNAGEMENT

<b>ÉCONOMIE ET HABITAT</b>	
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>
1. FAVORISER LA MIXITÉ DE LA POPULATION	Diversifier les types de logements offerts à la population afin de répondre aux besoins des familles, des personnes seules ou en légère perte d'autonomie.
	Augmenter le nombre de logements abordables.
2. DYNAMISER LES ZONES COMMERCIALES	Inciter les commerces à offrir des produits locaux et des produits répondant aux diverses communautés culturelles.
	Améliorer l'aspect visuel des stationnements situés en façade des commerces.
	Comblé un manque de services de proximité et de services coopératifs. (dépanneur, clinique médicale sans médecin, centre de jour).
3. FAVORISER LA CRÉATION D'EMPLOIS	Mettre à la disposition des citoyens l'information pertinente pour la création d'entreprise et pour la création d'emplois.
	Identifier les besoins du quartier pour soutenir des entreprises d'économie sociale vouées au bien-être des aînés et des personnes à mobilité réduite (services d'entretien de bâtiments et de rénovation, d'entretien de terrains, etc.).
4. DESSERVIR LES ZONES RÉSIDENTIELLES EN COMMERCES ET EN SERVICES DE PROXIMITÉ	Diminuer les temps de déplacement pour les citoyens.
	Améliorer les services du CLSC situé sur le chemin Sainte-Foy (centre de jour).

<b>ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT URBAIN</b>	
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>
5. POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER ET INTÉGRER LE PAYSAGE NATUREL À SON AMÉNAGEMENT	Développer les terrains vacants tout en préservant des espaces verts.
	Intégrer la ligne d'Hydro-Québec à l'aménagement de la Pointe-de-Sainte-Foy.
	Améliorer l'apparence des bâtiments sur le chemin des Quatre-Bourgeois entre Duplessis et Pie-XII, et sur le chemin Sainte-Foy.
	Respecter le gabarit des bâtiments adjacents lors d'un développement ou lors d'un projet d'insertion.
6. ENCOURAGER L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS PAR L'AJOUT DE VERDURE, DE MOBILIER URBAIN ETC.	Embellir et verdir les espaces et les voies publics.

<b>ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS</b>	
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>
7. ATTÉNUER L'IMPACT DU TRAIN, DE LA GARE DE TRIAGE, DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE ET DE LA LUMIÈRE INTENSE	Atténuer l'impact des différents polluants observables dans le quartier.
8. PRÉSERVER ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DU PAYSAGE NATUREL DU QUARTIER	Mettre en valeur les percées visuelles exceptionnelles.

	Mettre en valeur les boisés publics, les faire connaître et les réseauter.
	Aménager les parcs pour répondre aux différentes clientèles.
9. POURSUIVRE L'EFFORT DES CITOYENS POUR LE RECYCLAGE ET LE COMPOSTAGE	Ajouter des contenants à recyclage dans les parcs.
	Desservir les habitations de forte densité.
	Installer des équipements de compostage sous la ligne de l'Hydro-Québec.
	Faire la récupération du compostage des habitations.

<b>GESTION DES DÉPLACEMENTS</b>	
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>
10. RENDRE LA PLAGES-JACQUES-CARTIER PLUS ACCESSIBLE	Prolonger la période d'ouverture.
	Réaliser la continuité de la Plage-Jacques-Cartier en la reliant à la Promenade Samuel-De Champlain.
	Améliorer le transport en commun vers la Plage-Jacques-Cartier.
	Relier la Plage-Jacques-Cartier au quartier par des réseaux pédestres et cyclables.

11. PERMETTRE AUX CITOYENS D'UTILISER UN MOYEN DE TRANSPORT AUTRE QUE L'AUTOMOBILE	Relier les pistes cyclables du chemin des Quatre-Bourgeois et boulevard du Versant-Nord aux zones résidentielles.
	Poursuivre la piste cyclable du chemin des Quatre-Bourgeois jusqu'à celle du boulevard du Versant-Nord.
	S'assurer que les zones de services publics et les zones communautaires sont desservies par des réseaux pédestres et cyclables.
	Entretien des trottoirs et les passages piétonniers et les déneiger.
	Rendre sécuritaire les bandes cyclables sur le chemin Saint-Louis, sur les rues Clérin, des Compagnons et du boulevard Neilson.
	Favoriser l'autopartage.
12. RENDRE LE TRANSPORT EN COMMUN PLUS CONVIVIAL	Adapter le service d'autobus aux horaires des familles.
	Améliorer le service d'autobus dans l'axe nord-sud.
	Améliorer le confort du transport en commun et l'adapter à la clientèle (ainés et jeunes familles, adeptes du vélo).
	Ajouter des abribus.
13. GÉRER LE STATIONNEMENT SUR RUE	Atténuer le stationnement des véhicules des employés du ministère du Revenu.

<b>CULTURE, LOISIR ET VIE DE QUARTIER</b>	
<b>ORIENTATIONS</b>	<b>OBJECTIFS</b>
14. DONNER AUX CITOYENS UN LIEU DE RENCONTRE POUR TENIR DES ACTIVITÉS OU POUR LOGER DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES	Obtenir un centre communautaire.
	Rénover le centre Saint-Benoît et l'adapter aux personnes à mobilité réduite.
15. ADAPTER L'OFFRE DE LOISIR AUX DIFFÉRENTES CLIENTÈLES	Prévoir des activités diversifiées au goût des aînés.
	Prévoir des activités pouvant répondre aux besoins de jeunes familles.
16. DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE QUARTIER	Diversifier l'offre de culture.
17. INTÉGRER LES PERSONNES IMMIGRANTES	Organiser des activités afin de faire connaître la culture des nouveaux arrivants.